



COMMUNE DE LUZE

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vendredi 5 juin à 18 heures 30, les membres composant le Conseil municipal de la commune de Luze, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis sous sa présidence, en salle du conseil à la Mairie de Luze.

Étaient présents :

Nicolas ABRY, Jessie BERNE, Fabien DESGRANGES, Jean-Paul GRESSARD, Émeline GREVILLOT, Loïc LAURENÇOT, Pascal MONNIER, Éric STEIB, Étienne SURLEAU, David TOZZI, Carole VERDOT, Sandrine VUERLI et Sylvaine WARTELLE

Étaient excusés :

Clotilde THIRY et Émeline VAILLAUT-PRÉVOT

Procurations

Émeline VAILLAUT-PRÉVOT donne procuration à Jessie BERNE

Clotilde THIRY donne procuration à Éric STEIB

Le Maire, Éric Steib, ouvre la séance du conseil à 18 heures 30

Désignation du secrétaire de séance : Sylvaine WARTELLE

Ordre du jour

1. Élections sénatoriales
2. Délibération annule et remplace vente d'un terrain à un particulier
3. Adhésion fondation du patrimoine
4. Nomination au SIAEP
5. Divers

1. Élections sénatoriales

Le conseil municipal doit élire ses grands électeurs, trois délégués et trois suppléants pour participer aux élections sénatoriales du 27 septembre 2026.

Le bureau de l'élection est composé :

- du Maire
- d'un secrétaire : Fabien Desgranges est désigné
- des deux conseillers les plus âgés et des deux plus jeunes : Étienne Surleau, Jean-Paul Gressard, Émeline Grevillot et Carole Verdot

Scrutin pour l'élection des délégués titulaires

Se proposent comme candidat : Éric Steib, Pascal Monnier, Sylvaine Wartelle.

Résultat du vote :

- 14 voix pour Pascal Monnier
- 14 voix pour Sylvaine Wartelle
- 14 voix pour Éric Steib

Scrutin pour l'élection des délégués suppléants

Se proposent comme candidat : Jessie Berne, Loïc Laurençot, Fabien Desgranges.

Résultat du vote :

- 13 voix pour Jessie Berne
- 13 voix pour Loïc Laurençot
- 14 voix pour Fabien Desgranges

2. Délibération annule et remplace vente d'un terrain à un particulier

Dans sa séance du 18 février 2026 le conseil a pris une décision pour la vente d'un terrain au croisement de la rue de la Grande Goutte et de la rue du Paquot : délibération n°05-2026.

Une erreur d'écriture s'est glissée sur la référence de la parcelle. Il est écrit « Section A Parcelle 98 » au lieu de « parcelle ZA98 ».

Délibération : Le Maire soumet au vote la modification de la décision n°05-2026

VOTE : Oui à l'unanimité

3. Adhésion à la Fondation du patrimoine

La Fondation du patrimoine a sollicité la municipalité pour y adhérer. Cette adhésion permet d'obtenir des aides financières importantes pour la rénovation du patrimoine.

La cotisation est de 200€ pour une commune de notre taille.

Délibération : Le Maire soumet au vote l'adhésion de la commune de Luze à la Fondation du patrimoine

VOTE : Oui à l'unanimité

4. Nomination au SIAEP

Il faut nommer un délégué suppléant au SIAEP. Etienne Surleau est volontaire.

Résultat du vote :

14 voix pour Étienne Surleau.

5. Divers

Futur employé communal

Le Maire et l'adjoint aux travaux donnent des informations sur les candidats qu'ils ont sélectionnés et reçus pour le poste d'employé communal. Ils ont retenu une candidature.

Situation de l'employé communal en arrêt maladie

Il a été opéré. Il est en arrêt et reviendra probablement en mi-temps thérapeutique ensuite.

FCTVA

Fabien Desgranges avait un doute sur ce point lors de la dernière séance. Il informe que la FCTVA de l'année précédente a été perçue depuis. Il est décalé d'un an. Donc il y aura une année blanche dans les recettes cette année sur ce point.

Les bornes à incendie ont été vérifiées. Certaines sont gênées par des haies privées, elles devront être coupées.

Le Maire clôt la séance à 20h00.